

À venir

- Samedi 12 Mars :
Carnaval de 16H30 à 21H00, Bourg et Salle JL Rolland
- Vendredi 18 Mars :
St Patrick avec le Bagad de Ploemeur, 18H00, Place de l'église pendant le marché
- Samedi 19 Mars :
Troc et plante, 10H30, Parking Médiathèque
APEL, Repas à emporter, JL Rolland
- Jeudi 25 Mars :
Conseil Municipal, 20H00, Mairie
- Samedi 26 Mars :
Concert JASON MIST/VANUPIE/MEYLO, 20H15, JL Rolland
- Jusqu'à fin mars :
Exposition « L'invitation au Voyage », Médiathèque



Avis de la Mairie – A gerzh an aotrou mear.

Le conseil municipal de février 2022 a été l'occasion d'attribuer les lots pour le marché de la salle sportive multi-activités de 280m² incluant des vestiaires et à laquelle est accolée un hangar de 120m² à destination du matériel des associations. Ce projet, d'un coût global de 631 480 €, va permettre de disposer d'une nouvelle salle sur parquet, pouvant accueillir un dojo pour les sports de combats, mais également d'autres activités de danse, de gym, de relaxation....

Ce projet était attendu depuis de nombreuses années par les associations rédenoises et vient compléter, sur le secteur du stade, les équipements mis à disposition de tous. Pour une commune en développement, il est important d'accompagner les pratiques sportives et récréatives. Nul doute que cette salle, dont la livraison devrait intervenir fin 2022, trouvera très rapidement son public.

L'espace jeunes, dont les marchés publics sont en cours de consultation pour un lancement de la construction dans l'année, complétera les investissements planifiés sur ce début de mandat.

Yves Bernicot, Maire

VIE SCOLAIRE

GARDERIES : MATERNELLE & PRIMAIRE

Depuis la rentrée du 21 Février, après les vacances d'hiver, les garderies ont repris leur fonctionnement normal d'avant le 19 mars 2020 avec un brassage des élèves des deux écoles :

- Garderie maternelle – Rue du Penty
- Garderie primaire – 11 Place de l'église (derrière la boucherie)

Renseignements à l'accueil de la Mairie

AIDE AUX DEVOIRS

La municipalité souhaite mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves du primaire fréquentant la garderie après 16h30.

Les personnes volontaires pour participer à cette action peuvent s'inscrire à la Mairie en faisant part de leurs disponibilités.

CLASSE BILINGUE

La Région Bretagne cofinance une campagne de promotion de l'enseignement bilingue avec le soutien de l'Office Public de la Langue Bretonne entre le 14 et le 28 mars 2022.

Renseignements et inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 auprès du Directeur de l'école du Marronnier : Monsieur Lemoine.

CULTURE

Fêtons la Saint Patrick et célébrons le mois en breton ensemble, avant la signature officielle le 12 avril de notre entrée dans la charte Ya D'ar Brezhoneg ! Nous vous proposons de venir le Vendredi 18 Mars à partir de 18H00, place de l'église.

Notre marché local sera au rendez-vous et vous pourrez profiter d'écouter jouer le bagad de Ploemeur (56) qui sera présent pour cette occasion jusqu'à 19H30.

En parallèle, notre médiathèque s'étoffe et vous propose des livres en bretons.

ENVIRONNEMENT

TROC ET PLANTE

Pour l'arrivée du printemps, venez nombreux échanger vos plans (inscription en mairie).

A partir de 10h30 : participez à l'opération ramassage des déchets organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

10h30 : rendez-vous pour une balade avec une botaniste afin de découvrir les plantes sauvages de la commune et leurs vertus (inscription en mairie).

Exposition sur les papillons des jardins bretons visible dans le jardin de la médiathèque.

Participation du comité des fêtes du bourg pour le stand café et crêpes, Venez Nombreux !

VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Tu as entre 16 ans et 18 ans ? Tu es disponible le matin ou l'après-midi pendant les vacances scolaires ? Tu souhaites t'investir pour ta commune ? Le dispositif argent de poche te récompense pour ton action ! Alors viens retirer un dossier !

Petit plus, des missions sont possibles le mercredi voir le samedi pendant les périodes scolaires.

Ces missions ont une durée de 3h et ensuite tu es libre pour le reste de ta journée !

CARNAVAL

Le carnaval se déroulera samedi 12 Mars. Le défilé démarre à 16H30. La circulation sera interdite aux abords du centre-bourg, le temps que tous les artistes nous montrent leurs plus beaux costumes sous le thème du retour en enfance.

Des animations avec Magic Meeting à 18H30 (revivre les meilleurs événements des années 80 en musique avec un casque et des animateurs qui vont vous donner le tempo) et Playmobil à 19H45 (musique des années 80 à nos jours, 5 musiciens déguisés)

La clôture du carnaval aura lieu par un feu d'artifice qui a été soumis à une autorisation auprès de la mairie. Nous vous rappelons, que sans autorisation municipale, préfectorale, tous les feux d'artifices sont interdits et soumis à une amende.

NUMEROS UTILES

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place de l'église - 02.98.96.70.44 - mairie@redene.bzh
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h45 - 12h15 - Samedi : 9h00 - 12h15
<https://www.facebook.com/villederedene>

Services Techniques 02.56.46.10.21
services.techniques@redene.bzh

Agence postale - 06.25.83.57.11
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 11h45 / 16h30 - 18h00
Mercredi : **Fermé** / Samedi : 9h00 - 12h00

Services des eaux - Assainissement - SPANC
Quimperlé Communauté : 02.98.96.37.46
Astreintes eaux / assainissement : 06.38.72.13.27

Garderie périscolaire (Maternelle, Primaire)
Rue du Penty, Place de l'Eglise

Transport scolaire : TBK : 02.98.96.76.00

Médiathèque Espace Yvonne Chauffin, Place de l'Église
02.98.35.07.99 mediatheque@redene.bzh
Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi et Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Espace jeunes

12 rue de Rosbigot - 06 83 05 75 39
service.jeunesse@redene.bzh

SANTE

Médecins (maison médicale) : 02.57.81.00.20
Drs M. MAHIEU, F. LE CHEVALIER, F. ADAM et L. ANDLAUER

Kinésithérapeutes : 02.98.96.75.69
F. THAUVIN et D. FEVRIER

Ostéopathes : 06.60.33.20.74
P. GODET et M. JEANNETEAU

Orthophonistes : 02.56.46.32.73
P. JOUANNO et L. ROUGNANT

Infirmières : 02.98.96.70.81
A. KERNEUR, F. CHARPENTIER, P. BECQUART

Infirmière ASALEE : 06.27.63.37.73

Pharmacie des fougères : 02.98.96.73.54

A.D.M.R : 02.98.96.25.91

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 / SAMU – SMUR : 15

Centre antipoison : 02.99.59.22.22

Police : 17 / Gendarmerie de Quimperlé : 02.98.96.00.58

ELECTIONS AVRIL 2022

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 ET 24 avril, la municipalité recherche des bénévoles pour assurer les permanences des bureaux de votes et lors des opérations de dépouillements.

Elections à la salle JL Rolland de 8H00 à 18H00.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès des services de la Mairie.



INFOS TRAVAUX

C'est terminé :

Destruction Maison Beuzet au cœur du bourg

C'est en cours :

Curage des fossés

Ça va démarrer :

Réunion des riverains à Mongardi et Rospernes pour la finalisation de la mise en place des chicanes

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Marché. A partir du vendredi 18 Mars, retrouvons-nous **place de l'église de 16H30 à 19H00**. *En cas de mauvais temps, il sera sous le boulodrome couvert.*

Nouveau : **Fromages** du jura le 2^{ème} et 4^{ème} semaine du mois et notre **rémouleur**, lui, la 3^{ème} semaine.

Ostréiculteur Jean-Pierre Julé, Tom tient son stand d'Huîtres et de Crustacés provenant de la Ria d'Étel et de Saint Hélène sur Mer. Rendez-vous de 9H30 à 12H00 à côté de l'épicerie du bourg.

ADRESSAGE

La commune procède actuellement à une mise à jour de l'adressage qui facilite la distribution du courrier, des colis et la localisation pour les services de secours (pompiers, police).

Un numéro blanc sur fond vert vous a été envoyé sous pli par la mairie. Ce numéro est à coller sur votre boîte aux lettres ou tout support pouvant identifier votre domicile.

Merci de signaler tout problème à la mairie par courrier ou mail.

TRANSPORT PUBLIC

Nous recevons régulièrement des demandes afin d'élargir les horaires des bus desservant Rédéné.

La municipalité va adresser une demande officielle à Quimperlé Communauté afin que nous soyons mieux desservis, en particulier le samedi ou pendant les vacances scolaires. Pour ces périodes, il existe uniquement un service à la demande (nécessitant une réservation au préalable) peu sollicité à ce jour.

Aussi afin d'appuyer la demande de la municipalité, nous vous invitons d'une part à utiliser ce service existant et d'autre part à envoyer directement une demande d'élargissement des horaires à Quimperlé Communauté ou TBK.